

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 47 (1997)

**Heft:** 3: Archivistik in der Schweiz = L'archivistique en Suisse

**Buchbesprechung:** Limite non-frontière: aspects du cinéma dans le canton de Vaud  
[sous la dir. de Roland Cosandey, Pierre-Emmanuel Jacques]

**Autor:** Neeser, Caroline et al.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

comme un indice de l'opposition le fait que l'anthropologue Schlaginhaufen occupe le terrain de la sociologie en étudiant les phénomènes de stratification sociale ou de migration, Zürcher suppose, de manière rétrospective, que les deux disciplines luttent pour les mêmes objets. Il adopte ici une position, largement nominaliste, qui oblitère une série de considérations essentielles dans la constitution d'une discipline scientifique et qui dérange l'ensemble de l'argumentation. Ainsi, en ramenant la naissance de la sociologie à l'exposé des théories des divers enseignants, il tombe dans les travers d'une histoire des idées sociologiques qui oublie, précisément, que la sociologie existe aussi dans et par les luttes proprement institutionnelles (intitulés de chaire, licence, doctorat, etc.) qui contribuent à délimiter, théoriquement et pratiquement, un territoire. En intégrant dans son histoire de la sociologie des enseignants qui précisément ne faisaient pas que cela (Pribram, Toendury ou même Boninsegni) Zürcher tombe dans un piège qui le conduit à multiplier des associations entre la «sociologie», les «sciences sociales», la «Soziallehre» ou la «Gesellschaftslehre», soit en leur donnant un contenu identique, soit sans rien préciser, alors que ces termes sont précisément enjeux de luttes qui ne sont pas réductibles aux usages sociaux et politiques dont ils peuvent faire l'objet. L'ensemble donne parfois l'impression qu'il s'agit davantage d'une histoire politique des premiers enseignants de sociologie ou d'une contribution à l'histoire culturelle de la Nouvelle Droite que d'une histoire qui problématise la construction de la sociologie comme discipline scientifique.

En faisant cette double critique (réification du contexte et dilution de l'objet «sociologie»), nous aimerais rappeler l'importance de la prise en compte des médiations, dans l'analyse des constructions disciplinaires. Cela est d'autant plus aisés que l'analyse de Zürcher fourmille d'indices, plus ou moins élaborés, pour penser ce niveau intermédiaire. Si il n'y a que peu de considérations sur les logiques purement institutionnelles, il faut souligner celles relatives à la constitution progressive et conflictuelle d'une communauté scientifique, rouage également important dans le processus d'autonomisation disciplinaire. Ainsi, l'existence de sociétés cantonales de sociologie (on apprend par exemple qu'au Congrès de la société zurichoise en 1928, il n'y a aucun «sociologue»), les multiples activités de l'Institut International de Sociologie de René Worms et l'institution à plusieurs reprises, sur sol helvétique, d'une «Journée internationale des sociologues» sont autant d'exemples que l'on aurait souhaité voir développés.

Malgré ces réserves, n'oublions pas le côté salutaire et novateur de ce travail qui, tout en constituant un outil de travail très utile, propose une hypothèse, certes encore fragile, mais qui ouvre de nombreuses pistes de recherche pour l'histoire de la sociologie de la première institutionnalisation, mais celle aussi, plus récente, des années soixante.

*Pierre-Antoine Schorderet, Lausanne*

**Limite non-frontière: aspects du cinéma dans le canton de Vaud.** Sous la direction de Roland Cosandey et Pierre-Emmanuel Jaques. Lausanne, *Revue historique vaudoise*, 1996.

Saluons tout d'abord l'intérêt évident d'une telle publication pour l'historien «généraliste» comme pour le spécialiste du cinéma ou l'archiviste. Elle propose un certain nombre d'études achevées qui précèdent des contributions destinées à présenter des sources; c'est par celles-ci que nous commencerons ce compte rendu.

La délimitation géographique a le mérite de ne pas égarer le chercheur, ni le lecteur à sa suite, de fournir à une problématique complexe un cadre de recherche possible.

Pourtant, l'appel lancé aux historiens par Roland Cosandey dans son article consacré à la création d'une industrie cinématographique à Montreux dans les années 1930–1940 tendrait à démontrer le contraire. On imagine des chercheurs découragés par l'ampleur de la documentation à étudier, à moins que les difficultés rencontrées pour financer ce type de recherches ne soient insurmontables.

Les autres contributions relatives aux sources révèlent également l'existence de «gisements» intéressants, malheureusement dispersés dans le cas des actualités *Cinéac* qui mériteraient une étude approfondie, amorcée ici par Jean-Daniel Farine: nombre de sujets tournés et conservés, contenu des programmes, description des images. De surcroît, il vaudrait la peine de s'intéresser au *Cinéac* en tant qu'entreprise de production et d'exploitation cinématographique.

La RHV accueille également des travaux de bibliothécaires et de documentalistes, tels ceux de Muriel Besse, présentés par Nadia Roch, et d'Annette Durussel; leurs indispensables inventaires méritent notre reconnaissance. Notons que les travaux de diplôme de l'Ecole supérieure d'information documentaire (Genève) offrent aux institutions dont le personnel est surchargé l'occasion inespérée de traiter de fonds importants. Qu'il s'agisse du classement des archives de l'*Association cinématographique suisse romande* ou des papiers du cinéaste *Charles-Georges Duvanel*, deux fonds déposés à la Cinémathèque suisse, on ne peut que souhaiter la multiplication de tels défrichements, qui permettent ensuite aux historiens de s'attaquer directement aux documents. Dans la partie de la revue relative aux sources figure évidemment (si l'on ose dire, étant donné la masse de travail que cela représente) une liste de films «vaudois» conservés à la Cinémathèque suisse. La définition géographique des images, indépendamment de l'origine de leur auteur, nous paraît parfaitement recevable et non point «discutable» comme semblent le croire les rédacteurs de l'introduction. Nous avons eu l'occasion de constater que c'est bien la plus évidente pour les autorités de tutelle et pour le grand public qui fréquente les institutions de conservation.

D'autres centres abritent des sources cinématographiques ou plus largement audiovisuelles; l'exemple développé ici par Gilbert Coutaz est celui des *Archives de la Ville de Lausanne*. D'autres tentatives ont vu le jour dans certains cantons (Valais, Neuchâtel, Fribourg) mais la «couverture» archivistique de la Suisse n'est pas encore assurée dans ce domaine. D'une manière générale, les différentes études qui composent la première partie de la RHV donnent une idée exacte du travail philologique de l'historien du cinéma, travail qui ne va pas de soi pour le généraliste déjà cité. Rémy Pithon, Pierre-Emmanuel Jaques et Félix Stürner exposent clairement leur méthode, classique dans ses fondements (critique des sources) mais encore surprenante dans son objet (le film) pour le lecteur profane. Pour celui-ci, il est important de décrire, de préférence en début d'article, le matériel sur lequel l'historien a travaillé. La notion de document original apparaît ainsi dans toute sa complexité, d'autant plus que la constitution d'un dossier de «restauration», comme on le fait pour un tableau ou une sculpture, est une pratique récente dans notre pays.

Néanmoins, l'examen du support peut parfois mener à des «surinterprétations» comme celle que nous avons cru déceler dans les remarques de Félix Stürner à propos des différentes espèces de pellicules utilisées pour le film électoral *Le Témoin de quatre ans*.

Beaucoup d'informations intéressantes nous sont données sur la manière dont le cinéma a été utilisé à des fins de propagande, politique (*Le Témoin de quatre ans*, produit par le Parti socialiste lausannois) ou morale (*La Fille du capitaine*, entreprise de réhabilitation des tâches ménagères), sur les circuits de distribution parallèles (projections

dans des cafés ou au sein d’associations), sur la nature des films (encore tournés en muet mais accompagnés d’un commentaire susceptible d’être modifié selon les circonstances).

L’œuvre du cinéaste Jean Choux, qui fut également journaliste et critique littéraire, est particulièrement bien inscrite dans le contexte intellectuel de l’époque; l’article éclaire ainsi les liens entre la littérature, la poésie, la peinture et le cinéma, en Suisse et à l’étranger. On en vient tout naturellement à souhaiter un prolongement de cette entreprise de réhabilitation. De même pour le travail de Jean Brocher, collaborateur du «Cartel romand d’hygiène sociale et morale», à propos duquel Pierre-Emmanuel Jaques souligne l’erreur d’appréciation consistant à juger toutes les productions cinématographiques à l’aune de la fiction «normale». Ici, comme dans d’autres films didactiques, le processus d’identification est mis au service d’un message.

Il nous reste à évoquer les contributions d’André Chaperon et Gianni Haver.

La première aborde un autre aspect de l’histoire du cinéma, celui de la réception des films, sujet qui peut être traité sous l’angle du public – mais les sources manquent dans la plupart des cas – ou de la critique spécialisée. L’auteur a choisi de nous présenter Frédéric-Philippe Amiguet, tentant de cerner la spécificité de l’écriture critique. Bien que prometteuse, cette démarche ne nous semble pas totalement aboutie, peut-être pas assez dégagée de la grille d’analyse «dellucienne» – l’adjectif forgé par André Chaperon renvoie au critique et cinéaste français Louis Delluc – ou «hjelmslevienne» – pourrions-nous dire en référence au linguiste danois Louis Hjelmslev. On regrette que le corpus – liste de films vus par Amiguet, nombre et fréquence des articles – ne soit pas décrit avec davantage de précision.

Quant à Gianni Haver, il résume avec clarté les mécanismes administratifs qui président à l’instauration de la commission de censure cantonale vaudoise en 1932 et en dégage les enjeux politiques; son article est suivi d’une filmographie. Après une période de flottement plus ou moins longue selon les régions, les autorités se sont préoccupées d’encadrer le cinéma par l’instauration de limites d’âge, des interdictions d’affichage ou même de projection. Il serait intéressant de connaître dans bien des cas les motifs d’interdiction totale avancés à l’époque: les a-priori politiques et moraux sont-ils en contradiction fréquente avec les jugements esthétiques? Autrement dit, la commission a-t-elle éliminé, éventuellement à contre-cœur, d’excellents films pour des raisons de bienséance?

Toutes ces questions demeurées ouvertes intriguent le lecteur: nul doute que ce numéro de la RHV contribuera à susciter l’intérêt de tous les amateurs de cinéma pour des travaux de recherche, d’analyse ou de restauration trop souvent méconnus.

*Caroline Neeser, Anne-Françoise Schaller-Jeanneret, La Chaux-de-Fonds*

### **Katalog der Handschriften der Zentralbibliothek Zürich, Band III: Familienarchive, von Jean-Pierre Bodmer, Zürich 1996, 818 Sp.**

Der Handschriftenbestand «Familienarchive» der Zentralbibliothek Zürich bildet – sozusagen historiographisch betrachtet – einen Sonderfall: Angeregt durch ein rührges Mitglied einer alteingesessenen Familie, wurde er um die Jahrhundertwende mit einem erfolgreichen Aufruf geschaffen, «handschriftliche Materialien, die mit zürcherischen Familien oder deren Angehörigen irgendwie in Beziehung stehen» der Stadtbibliothek – 1916 mit der Kantonsbibliothek und kleineren Bibliotheken vereinigt zur Zentralbibliothek – anzuvertrauen und so vor Verlorengehen zu schützen. Der Bestand, den die Handschriftenabteilung der Zentralbibliothek unter deren Leiter von 1963 bis